



NEWSLETTER exclusif pour les membres de NAUTIBEL  
Avril '09

Cliquez sur les titres  
pour en savoir plus

[Assemblée générale de NAUTIBEL](#) - votre présence souhaitée

[Ludo Janssens – manager NAUTIBEL](#) Délégué à la gestion  
journalière

[ETAP – une marque à la griffe globalisée](#) - le canard quitte son nid

[NAUTIBEL: dix suggestions pour les prochaines élections  
régionales](#) - avis

[Plate-forme fédérale de la plaisance](#) - suivi

---

## Assemblée générale de NAUTIBEL

**L'Assemblée générale annuelle de NAUTIBEL a lieu le 16 avril 2009 à 19h00 à l'asbl Koninklijke Temse Watersport Vereniging, Avenue-Orlay- laan 20 à 9140 Temse. ([plan](#))**

Outre les comptes rendus relatifs au fonctionnement et à la situation financière de votre association, une vive attention est accordée au nouveau fonctionnement de NAUTIBEL et au manager nommé à cet effet, Ludo Janssens. Ensuite, on décide de l'élargissement du Conseil d'administration. Vous avez tous reçu une invitation à cet égard, soit par courrier, soit par e-mail.

Vous avez tout intérêt à y être présents massivement. NAUTIBEL et ses membres doivent relever des défis majeurs. La collaboration et votre confiance sont les fondements sur lesquels votre organisation professionnelle est construite.

---

## Ludo Janssens – délégué à la gestion journalière de NAUTIBEL asbl

**Depuis février, Ludo Janssens est chargé de la gestion journalière de NAUTIBEL. Il suit le cours journalier des événements et fait un rapport à la direction.**

Depuis de nombreuses années, Janssens pratique activement des sports nautiques et occupait le poste de secrétaire général de la fédération royale belge de Yachting. À ce titre, il était également coordinateur de la célèbre Spa Youth regatta, qui plus tard a, sous un autre nom, honoré sa réputation de régata internationale à Nieuport. Janssens travaille également dans le secteur bancaire et a été, ces dernières années, l'un des partenaires de Fortis Yacht Services.

Avec l'arrivée de Ludo Janssens, NAUTIBEL souhaite améliorer ses services aux membres. Actuellement, il rend visite aux membres pour faire leur connaissance et il travaille à la restructuration de

---

l'administration. Il se porte aussi garant d'un fonctionnement plus souple et d'un meilleur suivi quotidien des points de l'ordre du jour

---

## ETAP – une marque à la griffe globalisée

**La marque Etap Yachting, notre fierté nautique, est sauvée. Le chantier, qui devait déposer le bilan il y a quelques mois, après avoir été entraîné dans la faillite de la maison mère allemande Dehler, pourra très vite prendre un nouveau départ grâce à MIC Industries de Lokeren. C'était en tout cas le gros titre de la revue du sport nautique Varen dans sa dernière édition.**

MIC est une entreprise aux ramifications internationales, active dans le secteur de la production d'énergie. Elle cherchait une ligne de production pour la transformation du polyester qu'elle pourrait également appliquer à la construction d'ailes pour des aérogénérateurs. De plus, MIC connaît les moteurs comme Volvo Penta qu'elle utilise dans ses autres générateurs et qui se trouvent donc également dans les ETAP.

ETAP yachting sera conservée comme marque déposée et continuera à produire des yachts avec les mêmes normes de qualité, peut-être même encore plus élevées. Seuls les gabarits et les machines déménagent à Stettin en Pologne et les bateaux finis seront livrés depuis ce site.

La direction, l'administration, la vente et le marketing d'ETAP restent en Belgique. Le réseau actuel de distributeurs reprend l'intégralité de la nouvelle entreprise. Mais la production jusqu'à la conception déménage à l'étranger. Pour le développement futur, MIC souhaite attirer des créateurs indiens via ses autres canaux commerciaux. Il est évident que la réalisation d'économies et l'amélioration de l'efficacité du travail sont les grandes lignes directrices si l'on veut maintenir la marque sur un marché global.

---

## NAUTIBEL : plan en dix points pour les prochaines élections régionales

**NAUTIBEL incite les différents acteurs qui se présentent aux prochaines élections à accorder une attention accrue aux points d'action suivants. Certains de ces points d'action relèvent de la compétence régionale mais, pour d'autres points d'action, il existe suffisamment de points communs pour que le gouvernement régional puisse lancer un échange constructif avec ses collègues fédéraux.**

1. Augmentation des nombres de postes d'amarrage dans les ports de plaisance de la côte et dans le pays
  2. Augmentation du nombre de places pour bateaux passants et de lieux d'amarrage dans les eaux intérieures
  3. Règles de qualification relatives aux places pour les bateaux passants et aux ports de plaisance – étude sur un 'système d'étoiles'
  4. Synchronisation de la réglementation relative à l'envoi et la réception d'appareils destinés à la navigation de plaisance avec la réglementation européenne en vigueur et future. Mais il ne faut pas non plus imposer une réglementation plus lourde que celle en vigueur dans les pays voisins où le sport nautique est très développé.
  5. Adaptation du régime TVA pour la vente de nouveaux yachts au
-

niveau européen (sinon perte de TVA puisque l'on achète à l'étranger)

6. Une solution conviviale pour le recyclage et/ou la destruction de fusées dont la date de validité est dépassée
7. Règles plus claires en matière de contrôle de la navigation maritime adaptées à la navigation de plaisance
8. Faire de l'amélioration des eaux de surface une priorité afin que la navigation de plaisance puisse avoir lieu dans un biotope naturel et séduisant
9. Le soutien accru de plateformes de concertation existantes au niveau régional et fédéral afin d'adopter une approche aisée des problèmes et une approche proactive facile et efficace
10. Le développement en profondeur de la navigation de plaisance comme produit touristique à part entière, notamment par la création d'un plan d'information sur les routes en Flandre, à Bruxelles et en Wallonie. Et promouvoir l'attrait en Belgique et à l'étranger des centres touristiques accessibles par l'eau, des routes et des lieux d'abordage pour la navigation de plaisance. Accroître les encouragements pour le développement et la facilitation des entreprises de location, notamment pour les bateaux à moteur sur les eaux intérieures et la location et le marché des charters en général

Ce plan en 10 points sera présenté prochainement aux diverses instances.

NAUTIBEL souligne également qu'en tant que fédération professionnelle, elle souhaite toujours apporter une contribution constructive sous toutes les formes de concertation avec toutes les instances, gestionnaires et responsables politiques concernés. NAUTIBEL propose également de participer activement à chaque campagne susceptible de mieux informer les services concernés par les sports nautiques et la navigation de plaisance, les fonctionnaires ou autres membres du personnel sur les différents aspects de la navigation de plaisance d'un point de vue professionnel.

---

## Plate-forme fédérale de la plaisance

**À l'issue de la première évaluation réalisée lors du Belgian Boat Show, le SPF Mobilité a tout mis en œuvre afin de réaliser les objectifs fixés aussi rapidement que le permet l'administration. Le Secrétaire d'état à la Mobilité Etienne Schouppe a achevé une proposition d'arrêté royal définissant la création de la Plate-forme.**

Siègent au sein de cette plate-forme un nombre limité de personnes de l'administration, la fédération professionnelle NAUTIBEL, les plaisanciers proprement dits et quelques conseillers indépendants. Le SPF Mobilité a essentiellement examiné le degré le plus élevé de représentation d'un groupe ou d'un secteur concerné afin que le fonctionnement de la Plate-forme de concertation ne se solde pas par des réunions avec un trop grand nombre de participants.

Deux premiers groupes de travail ont également été créés : un pour l'enregistrement des bateaux et un pour les brevets de navigation. En ce qui concerne l'enregistrement, l'équipement technique obligatoire ou non est notamment examiné minutieusement. Les définitions des voies navigables seront également plus précises (qu'est-ce qu'une eau intérieure, qu'est-ce que la côte, qu'est-ce que la mer... ? etc.). De plus,

---

nous nous penchons sur une analyse de la réglementation et des conditions pour toutes les formes d'identification comme l'enregistrement, l'immatriculation, la lettre de pavillon, etc.

Un inventaire similaire est dressé et une analyse est réalisée sur les brevets de navigation. L'arrêté royal qui inaugure la création du SPF est attendu avant les vacances d'été.

---

Deze nieuwsbrief wordt uitgegeven door Nautibel, P. Cuypersstraat 3, 1040 Brussel, tel: 027 412 444  
[www.nautibel.be](http://www.nautibel.be)

Realisatie [www.shiptoshore.be](http://www.shiptoshore.be)

Opmerkingen en suggesties zijn steeds welkom

© NAUTIBEL – niet kopiëren en/of verspreiden zonder toestemming

---